

# Passage de l'hiver 22-23

## Dispositif de mise en œuvre

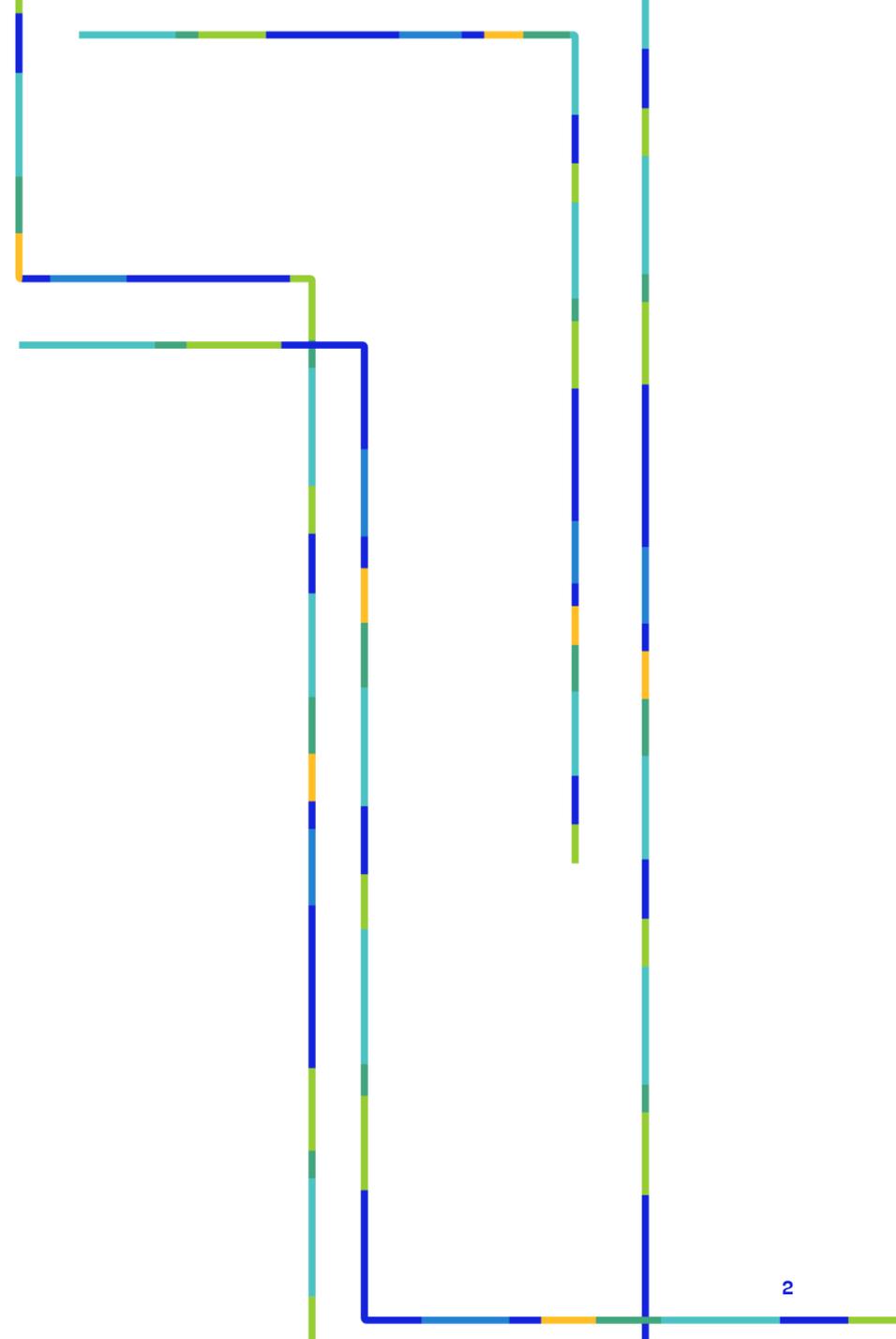
SPM – le 14 décembre 2022

ENEDIS



# Enedis dans les Alpes

—



# Enedis dans le monde de l'électricité



## Actionnaire

Filiale à 100% du groupe EDF



## Autorités de tutelle

DGEC et Ministères



## AODE

**Collectivités propriétaires des réseaux :** contrats de concession, régulation locale, trajectoires d'investissements



## Élus et territoires

Gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité sur **95 % du territoire français**

Parlementaires, Régions, métropoles, EPCI, départements, communes



## CRE

**Commission de Régulation de l'Énergie :** tarif d'acheminement et régulation incitative, catalogue des prestations

Veille au fonctionnement



## ELD

**Entreprise Locale de Distribution** qui gère les réseaux de distribution et la fourniture d'Énergie

### LA PRODUCTION

#### Activités en concurrence

Différentes sources d'énergie (nucléaire, thermique, énergies renouvelables tels l'hydraulique, l'éolien ou le solaire).

### LE TRANSPORT

#### RTE

À l'échelle nationale, il est assuré en 400 000 volts, à l'échelle régionale, en 225 000, 90 000 et 63 000 volts.

### LA DISTRIBUTION

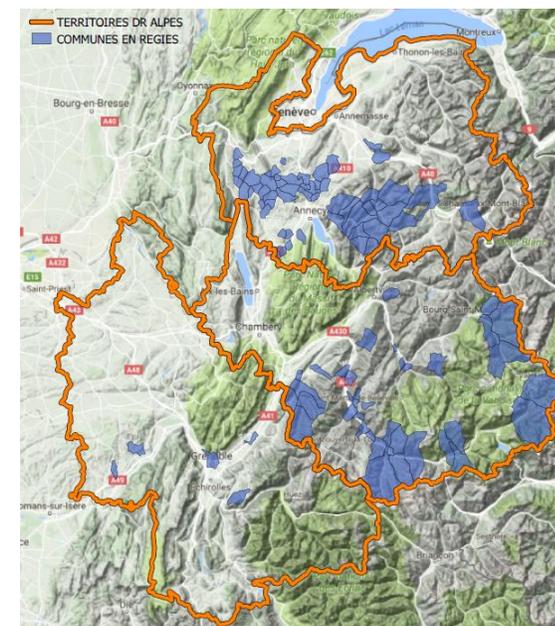
#### Enedis

L'électricité est distribuée via deux niveaux de tension : la haute tension A (HTA 20 000 volts) et la basse tension (BT de 400 volts à 230 volts). Enedis en assure l'exploitation, le développement et l'entretien.

### LA FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ

#### Activités en concurrence

Ouverte totalement à la concurrence depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007



# Enedis dans les Alpes

1250 salariés qui œuvrent au quotidien pour le patrimoine de la Distribution d'Electricité et faire d'Enedis le service public de la Transition Ecologique



DIRECTEUR RÉGIONAL ALPES  
Vincent Baslé

## Directions métiers

- MOAD Patrimoine Politique Industrielle
- Clients (*Grands Comptes, accueils, CU AU, PIC/PAC et bailleurs, satisfaction*)
- Ingénierie Raccordement
- Opérations Interventions (*AI, ASGARD, TST HTA*)
- Opérations Spécialisées (*ACR, AIS*)

## Directions supports

- Prévention Santé Sécurité
- Contrôle Gestion
- Logistique (*immobilier et véhicules*)
- RH
- Communication
- Innovation et numérique

## Directions Territoriales

DT Isère

DT Pays de Savoie

### Direction Territoriale Pays de Savoie

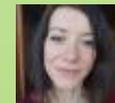
Christophe Reinert – Directeur



Thomas Zanone – Directeur Adjoint



Marion Leblanc – Chef Agence Concessions



Interlocuteurs Privilégiés et Chargés de Projet TE

# Enedis dans les Alpes

## Fin 2021

### Missions de service public historique :

- Qualité et sécurité d'alimentation en électricité
- Accès au réseau sans discrimination
- Tarif d'acheminement sur le réseau identique dans toute la France

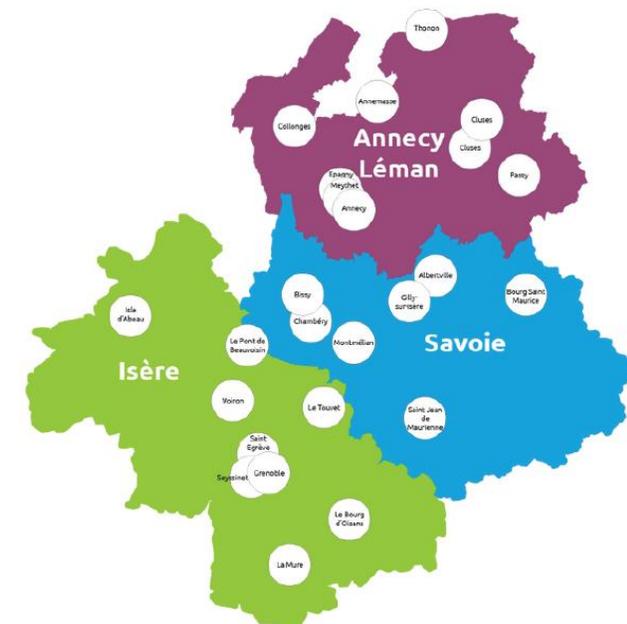
- 1 métropole grenobloise
- 30 ELD
- 11 Contrats de concession



25 sites



### Les sites d'Enedis dans les Alpes



**58%** des lignes enfouies  
**25 916** postes HTA/BT  
**111** postes sources

#### Haute-Savoie

8 sites  
358 salariés  
493 455 clients (+1,9% en 1 an)  
27 postes sources  
13 236 km de réseau  
69% des lignes enfouies  
7 989 postes DP  
Durée moyenne coupure clients BT hors RTE : 62,6 min

# Enedis, service public de la TE

En 2050, l'électricité devrait représenter 55% de la consommation d'énergie finale en France contre 25% aujourd'hui (*source RTE*)

Enedis est le service public de la transition écologique dans les territoires, en tant qu'acteur dans :

- L'intégration de la production décentralisée,
- L'intégration des nouvelles mobilités,
- La maîtrise de l'énergie

Enedis s'appuie sur 3 atouts :

Notre Patrimoine Humain animé par le sens du service, la culture du défi, le respect et la proximité  
Ainsi que notre modèle local national

Le numérique sécurisé, les datas et l'innovation  
Linky, ASGARD, Telecom, Téléconduite, open data, IA...

La stratégie et la puissance d'investissements en passant de 4,4 Md€/an à plus de 5,3 Md€/an (soit 96 Md€ d'ici 2040)  
Au service de la TE et de la résilience des réseaux

*2<sup>ème</sup> électrification, celle de la nouvelle France électrique*

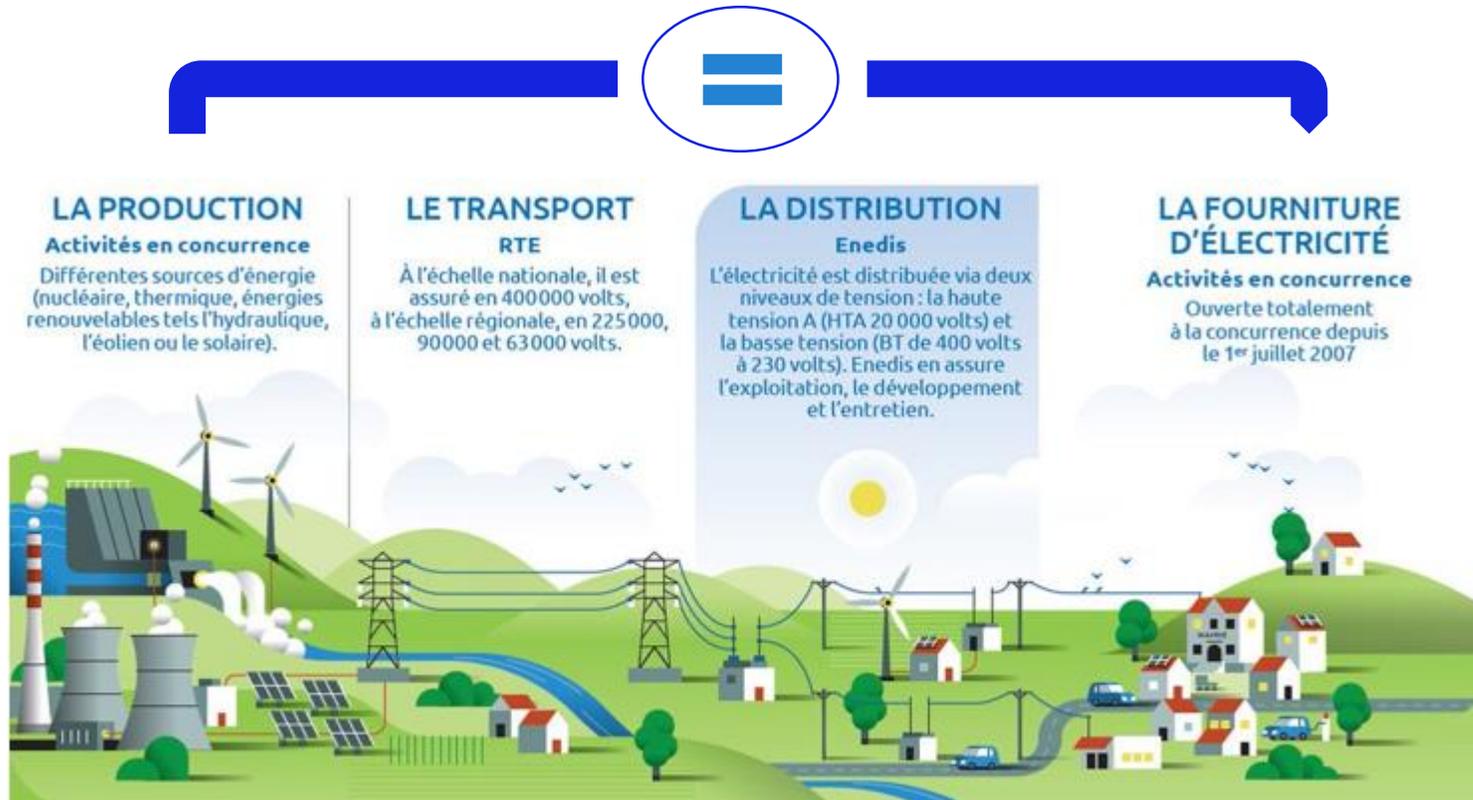
# Passage de l'hiver 22-23



# L'équilibre offre demande

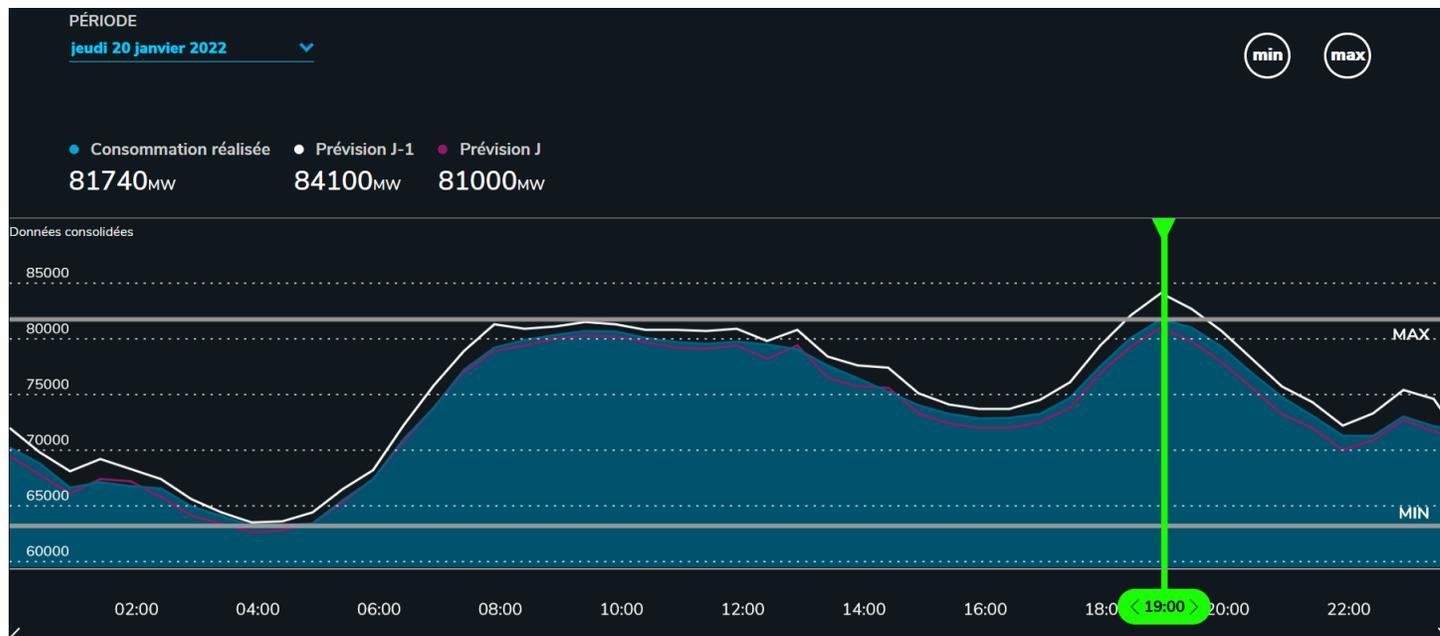
L'électricité ne se stocke pas (ou très peu)

La production doit être à tout instant égale à la consommation

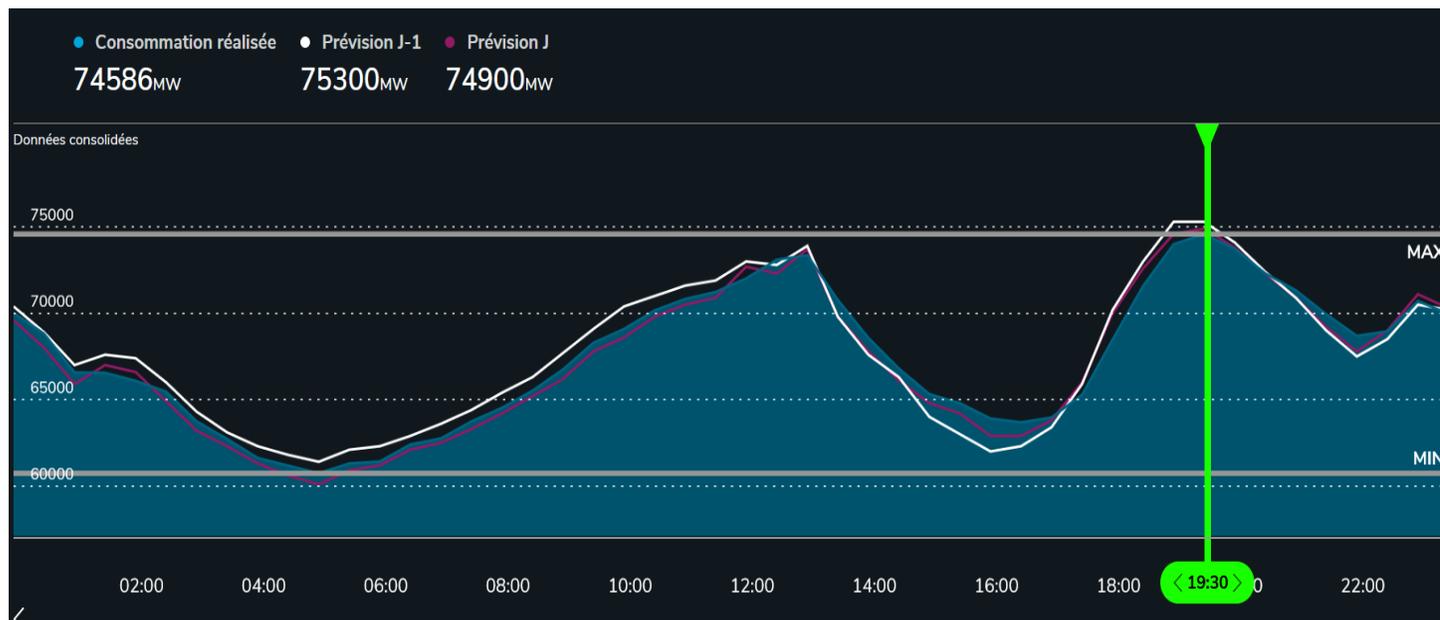


Un déséquilibre P/C impose de faire baisser la consommation

# Equilibre production / consommation à l'échelle nationale - RTE



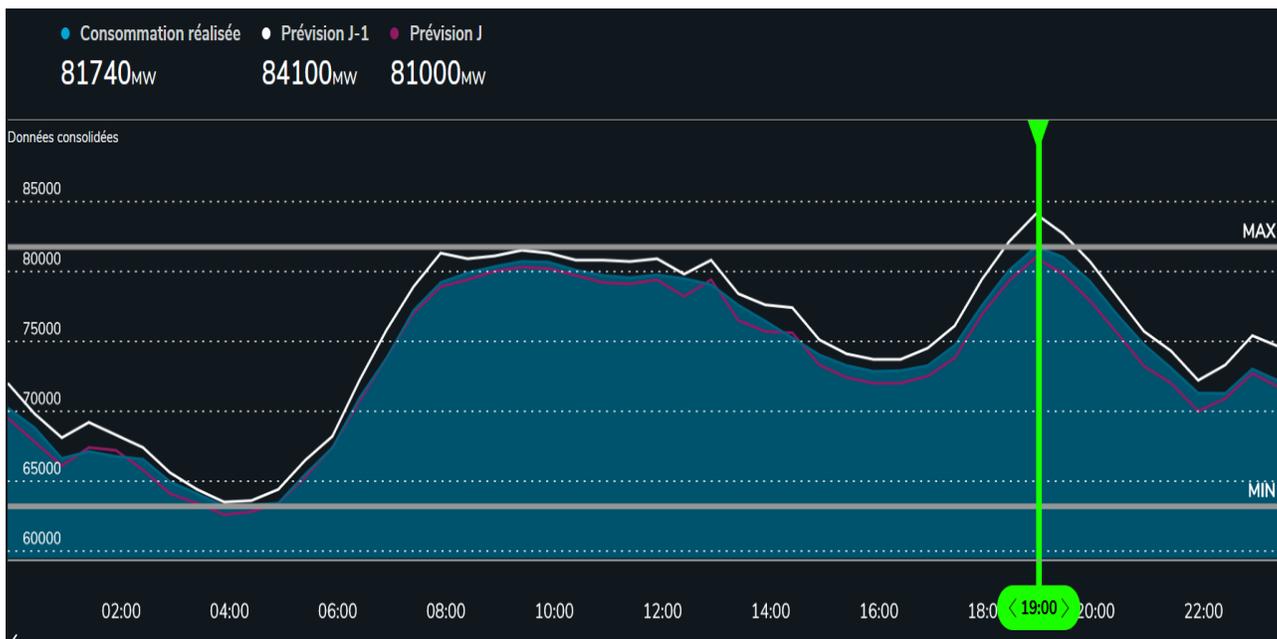
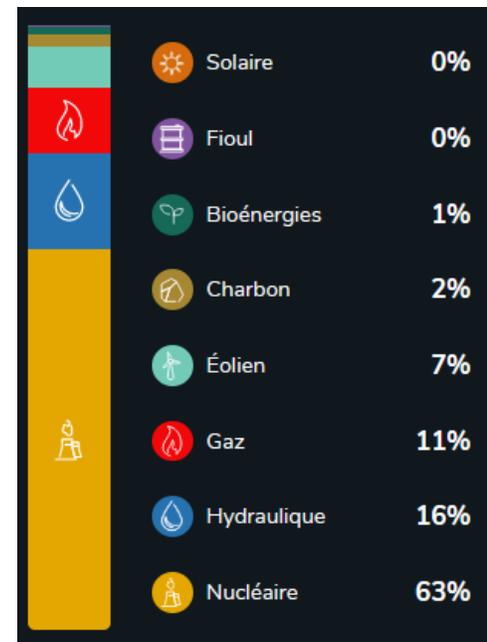
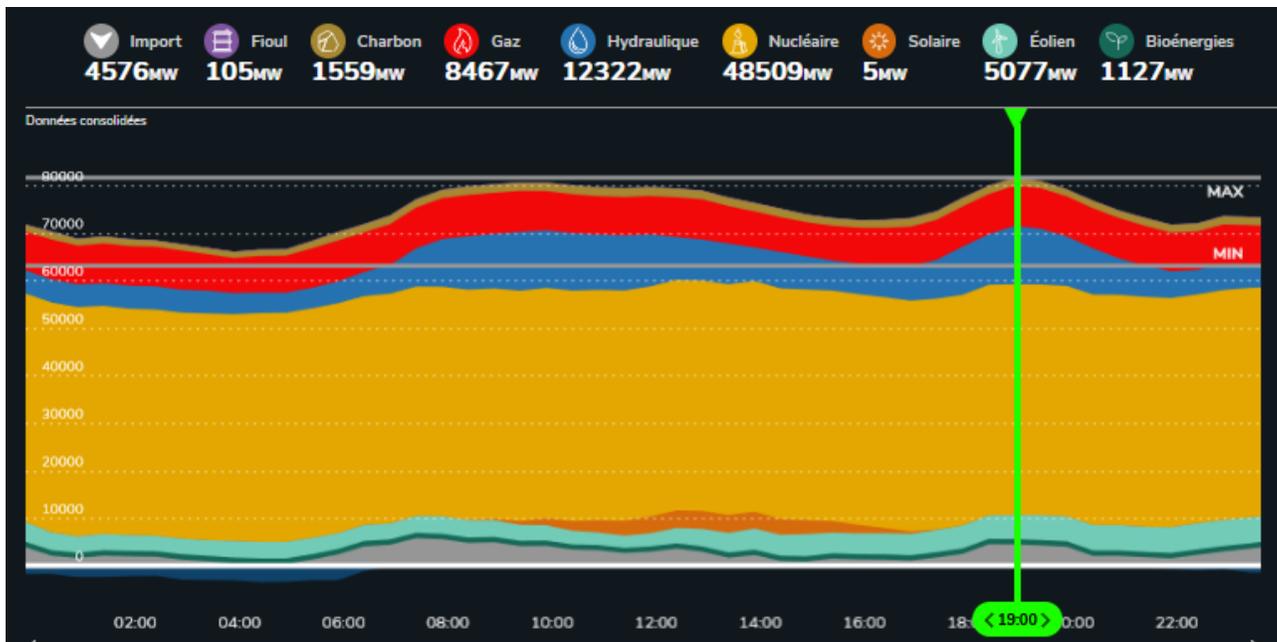
**Conso du 20 janvier 2022**  
**Source site EcoMix RTE**



**Conso du 23 janvier 2022**  
**Source site EcoMix RTE**

<https://www.rte-france.com/eco2mix/>

# Equilibre production / consommation à l'échelle nationale - RTE



**Gestion de la journée du  
20 janvier 2022  
Source site EcoMix RTE**

<https://www.rte-france.com/eco2mix/>

**Un risque de tension  
accru sur le système  
électrique mais  
maîtrisable**



# Un contexte d'incertitudes inédit lié à la situation énergétique actuelle

Le 14 septembre 2022, RTE a présenté son étude prévisionnelle pour l'hiver 2022-2023. Cette année, la période de vigilance s'étendra d'octobre 2022 à mars 2023. Si le système électrique est très tendu sur la période, le risque de coupure ne peut pas être totalement exclu. Il pourrait cependant être évité en baissant la consommation nationale de 1 à 5 % dans la majorité des cas, et jusqu'à 15 % dans les situations météorologiques les plus extrêmes.

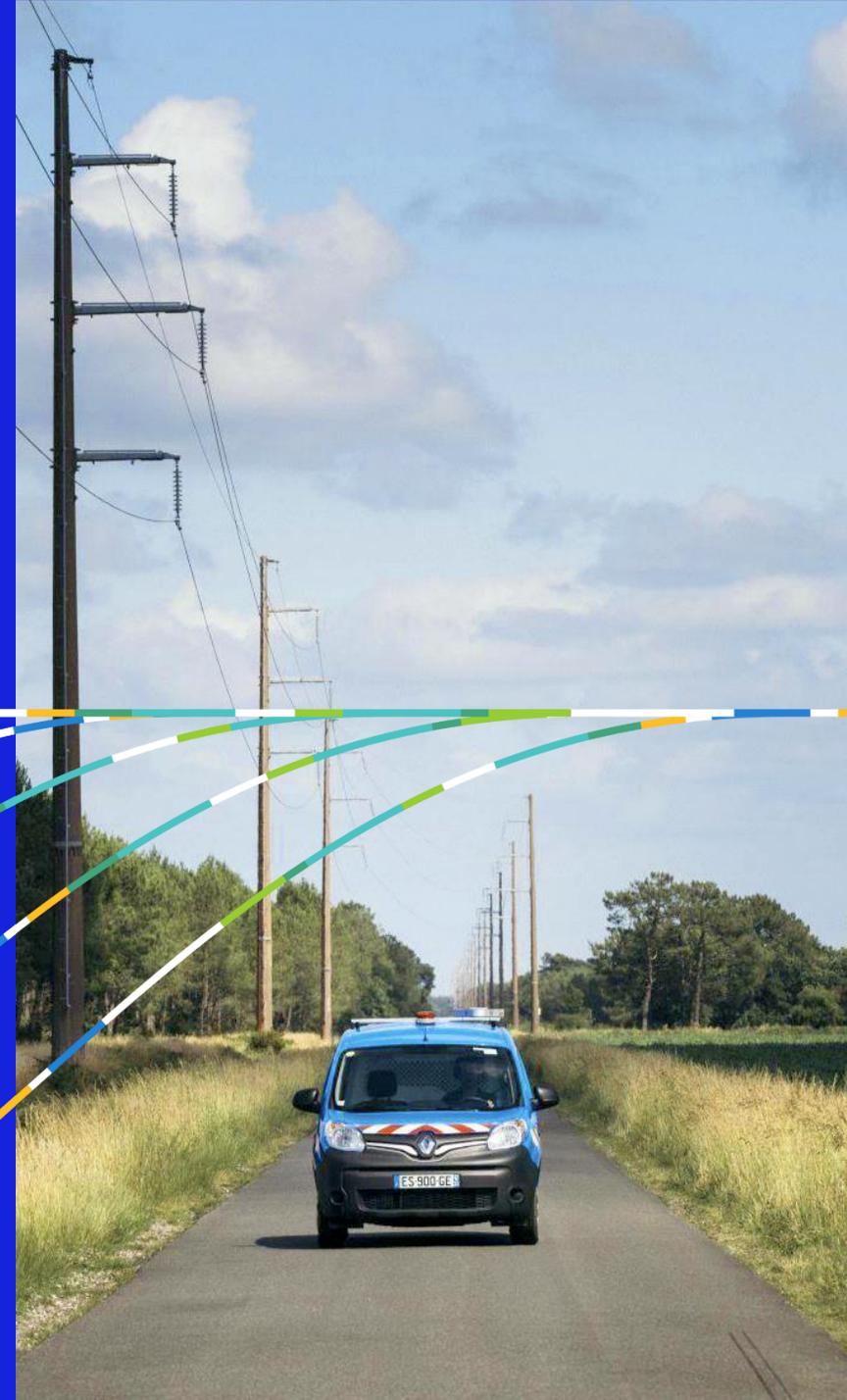
Cette situation de vulnérabilité est liée à des éléments de contexte dont les effets et la durée sont encore incertains :

- L'impact de la guerre en Ukraine sur l'approvisionnement en gaz qui peut affecter à l'échelle européenne les capacités de production d'électricité à base de gaz et donc le potentiel d'importation depuis les pays voisins.
- Plusieurs réacteurs du parc EDF sont à l'arrêt pour maintenance ou pour le problème de corrosion sous contrainte.
- Le potentiel de production hydraulique est réduit en raison de la sécheresse.

Enedis est mobilisée, auprès des Pouvoirs Publics et de RTE, qui a la responsabilité de l'Equilibre Offre Demande (EOD) et de la sûreté du système électrique, pour sécuriser l'alimentation électrique des Français.

Enedis a mis en place une organisation projet, dédiée, mobilisant toutes les composantes de l'entreprise (technique, client, communication, concession, juridique, relation institutionnelle, RH, ...).

# Les coupures exceptionnelles et maîtrisées ?



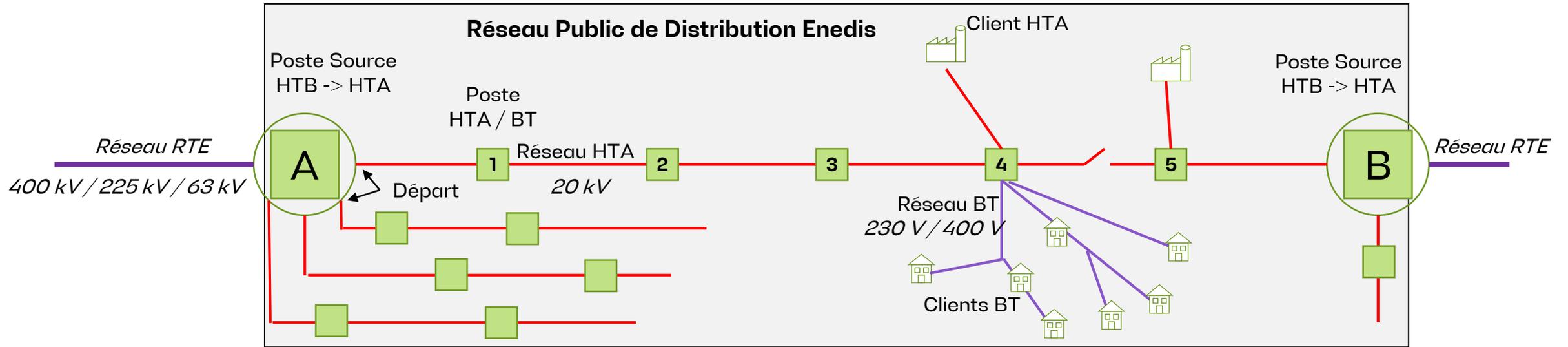
# La préparation de l'hiver 2022-2023

- RTE assure l'équilibre offre-demande à la maille France et en cas de déséquilibre avéré, **différents moyens seront enclenchés** pour faire baisser la consommation :
  - L'appel aux éco gestes citoyens (Ecowatt)
  - Le lissage de la courbe de charge (à la demande de RTE) en supprimant les pics de consommation entre 12h et 14h des Heures Creuses Méridiennes
  - Le recours aux services contractualisés d'interruptibilité (effacement)
  - La baisse de la tension (-5%) sur les réseaux de distribution
  - Le recours aux Groupes Electrogènes du parc privé (pour les GE > 1 MW)
  - Les coupures (interruptions d'alimentation) ciblées, locales, temporaires et maîtrisées de consommateurs (**délestage programmé**)
- En dernier recours, le **délestage programmé sera l'ultime mesure** permettant d'assurer cet équilibre et d'éviter ainsi des coupures de plus grande ampleur voir un black out.
- En tant que gestionnaire du réseau public, **Enedis met en œuvre ce délestage** des utilisateurs raccordés au réseau public de distribution en moyenne et basse tension (HTA et BT) sur la base des volumes globaux définis par le RTE.

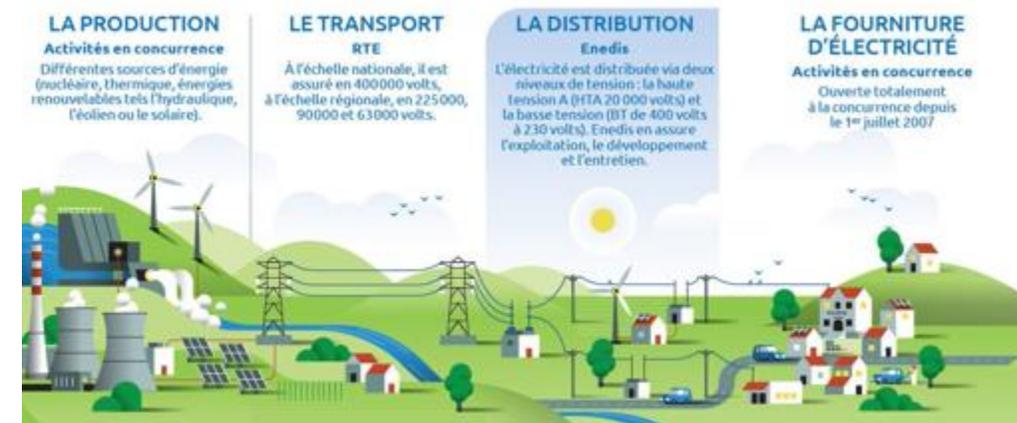
# Le Délestage programmé

- En anticipation de coupures exceptionnelles, RTE annoncera, à partir de J-3, une **vigilance renforcée**. Si le risque se matérialise, la **décision de délestage sera prise par RTE à J-1 -18h**. L'information sera disponible pour les clients à J-1 -21h30.
- En cas de délestage programmé, RTE décline le besoin en plusieurs blocs de 100MW horodatés (durant les **périodes de forte consommation : 8h-13h et 17h30-20h30**) et les répartit entre les différentes Agences de Conduite Régionale d'Enedis.
  - Un bloc de 100MW représente la consommation d'environ 80 000 à 100 000 foyers ;
  - Le besoin est décliné par RTE à J-1 19h30 et les zones de coupures sont définies par Enedis à J-1 21h30 ;
- Le **plan de coupures exceptionnelles est structuré par Enedis en échelons** (cf. Code Européen E/R).
- **Les départs qui alimentent des clients prioritaires (échelon 7) ne sont pas délestés** (hôpitaux, installations industrielles indispensables à la Défense National...). **La liste est définie par les Préfets** après instruction par les DREAL et échanges avec Enedis.
- Les coupures seront déclenchées par Enedis et **organisées de façon « tournante » pour limiter l'impact à 2h par Client** durant les périodes de forte consommation : **8h-13h et 17h30-20h30**. Tous les Clients sont concernés (Entreprise, Professionnel & Particulier).
- **Un ou plusieurs départs du Poste Source** seront alors coupés.

# Le Réseau Public de Distribution Enedis



- La très haute tension (réseau de Transport) est sous la responsabilité de RTE et les 2300 Postes Sources répartis sur l'ensemble du territoire font le lien entre le réseau de Transport et le réseau de Distribution.
- A partir de chaque Poste Source, plusieurs départs permettent d'alimenter chacun un ensemble de clients en moyenne tension (HTA) ou en basse tension.
- **En cas de délestage, un ou plusieurs départs pourront être coupés** afin de maintenir l'équilibre production/consummation.
- Ces coupures seront télécommandées à distance par les 30 Agences de Conduites Régionales réparties sur le territoire. Ces ACR, véritables tours de contrôle, regroupent 500 spécialistes « aiguilleurs de l'électricité » qui observent en temps réel, 7J/7, 24h/24, l'état du réseau moyenne tension.



# Le Réseau Public de Distribution Enedis



# Zoom sur les clients dits « prioritaires »

Des clients dits prioritaires ne sont pas concernés par ce type de dispositif de dernier recours.

La liste des clients prioritaires est définie au niveau départemental par les préfetures et les DREAL conformément à l'arrêté du 5 juillet 1990 qui liste notamment les clients concernés (hôpitaux, installations industrielles indispensables à la Défense nationale...).

La mise à jour de ces listes de clients prioritaires est transmise à Enedis qui la prend en compte dans ses outils. Dans ce cadre, Enedis est en capacité d'isoler techniquement les parties de réseau électrique moyenne tension alimentant ces clients prioritaires en cas de coupures exceptionnelles.

*Pour des raisons de confidentialité et de sécurité, le nom des clients inscrits sur ces listes prioritaires ne sont pas communicables.*

## Pour mémoire

Principe quant à la constitution de la liste : les départs HTA qui alimentent des clients prioritaires et qui sont donc non délestables ne doivent pas dépasser 38% de la charge totale du département, conformément au code européen E/R.

# Zoom sur les clients Patients à Hauts Risques Vitaux

En cas de coupures exceptionnelles, des clients PHRV pourraient être concernés.

Une communication graduelle est prévue à mesure que les hypothèses se confirment et que l'échéance se rapproche :

- Dès l'annonce d'une vigilance renforcée (à partir de J-3), Enedis sensibilise les clients PHRV au risque de potentielles coupures exceptionnelles.
- J-2 : Enedis informe les PHRV de probables coupures. Déplacements d'équipes Enedis aux domiciles des clients concernés en cas de non réponse.
- J-1 (21h30) : un SMS est adressé aux PHRV qui seront effectivement coupés de manière temporaire en leur précisant les horaires de coupures.

La liste des clients PHRV actualisée par les Agences Régionales de Santé a été implémentée dans les outils Enedis.

*Il existe plusieurs catégories définies par le Ministère de la Santé : les personnes placées sous appareil respiratoire ayant une autonomie inférieure à quatre heures, les enfants nourris par intraveineuse et d'autres catégories de malades comme les insuffisants rénaux en dialyse à domicile peuvent être concernés.*

## Pour mémoire

Les PHRV ont un numéro de téléphone qui leur est dédié 24h/24h.

# Comment êtes-vous informés ?

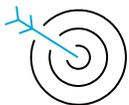


# Communication

- RTE prend le leadership sur la communication en tant que donneur d'ordre des coupures exceptionnelles et préventives et assure une communication pédagogique vers le grand public (contexte, environnement, promotion des éco-gestes)
- De S-1 puis J-3 à J différentes communications RTE/Enedis prévues
- **Enedis réalise les communications à destination des Clients et des Territoires** en tant que contributeur principal au dispositif dans la mise en œuvre concrète des coupures (de J-3 à J)
- Un outil central dans la communication : le site RTE [monecowatt.fr](http://monecowatt.fr) (qui renverra vers le site Enedis « [coupures-temporaires.enedis.fr](http://coupures-temporaires.enedis.fr) » présentant l'information de coupure rue par rue)



# Le dispositif EcoWatt est prévu pour signaler les périodes de tension sur le système électrique et promouvoir les gestes d'urgence

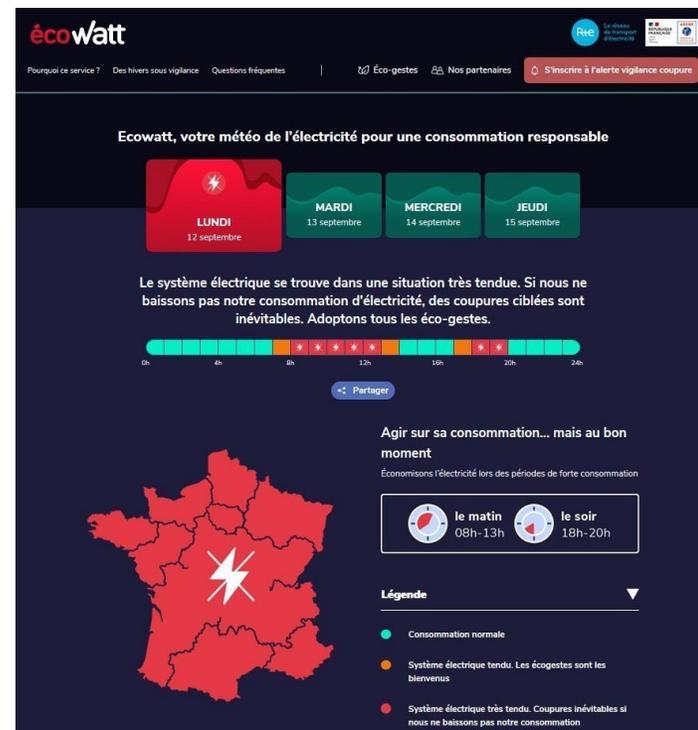


EcoWatt permet de connaître le niveau de tension du système électrique grâce à un signal sur 3 couleurs correspondant à l'état du système sur une plage de 4 jours glissants (de J à J+3), au pas horaire et journalier

- **Notre consommation est raisonnable.**
- **Le système électrique se trouve dans une situation tendue. Les écocgestes citoyens sont les bienvenus.**
- **Le système électrique se trouve dans une situation très tendue. Si nous ne baissions pas notre consommation d'électricité, des coupures ciblées sont inévitables. Adoptons tous les écocgestes.**



- un site : [monecowatt.fr/](https://monecowatt.fr/)
- une **alerte SMS** (inscription sur le site)
- Un flux de donnée dédié, accessible via le portail Data RTE



### Agissez sur votre consommation

Collectivités, entreprises, particuliers...  
On a tous un rôle à jouer pour réduire notre consommation d'électricité

Les éco-gestes essentiels

- Réduire la température du chauffage
- Limiter ou réduire l'éclairage
- Couper les affichages et éclairages non nécessaires (ex : publicité)
- Décaler certains usages domestiques (lave-vaisselle, machine à laver, etc.)
- Modérer l'utilisation des appareils de cuisson

→ Voir tous les éco-gestes

# Enedis est à vos côtés tout au long de cette période

## Missions Enedis

### Information aux territoires (AODE, collectivités locales) & pouvoirs publics (dont préfecture)

- A J-3 (annonce d'une vigilance renforcée par RTE), vous serez informés par les équipes territoriales d'Enedis en région, par téléphone ou par e-mail, de la possibilité de faire appel à des coupures exceptionnelles.
- À J-1, vous serez de nouveau prévenus par les équipes territoriales (appels, e-mails ou sms) en cas de confirmation du dispositif de coupures exceptionnelles et dès que la liste des départements et des communes concernées par les coupures exceptionnelles du lendemain est disponible (vers 21h30).

### Information clients :

- Information à J-3 puis J-1 après 21h30 aux clients C1-C4, aux PHRV, aux Grands Comptes Multi-sites (y compris site C5)
- Enedis met aussi à disposition des informations de coupure rue par rue, à partir de J-1 21h30, sur le site [monecowatt.fr](http://monecowatt.fr).

# Chronologie générale plan de délestage – version du 01.12

## Semaine S-1

Prévision hebdo (RTE)

Pré-mobilisation  
cellules crise RTE et Enedis

Information des Pouvoirs  
Publics du risque (jours et  
volume prévisionnels de  
défaillance)

## J-3

17h\* : Publication Ecowatt  
: Rouge si délestage  
envisagé (RTE / MTE)  
\* 12h15 le vendredi pour le  
lundi compte tenu du WE

Information des Pouvoirs  
Publics par RTE

Déclenchement  
cellules crise RTE et Enedis

Information de tous les PHRV  
(SMS / Mail)

Information Clients Entreprise  
(SMS / Mail)

Information des Territoires & Pouvoirs Publics  
(appels tél / sms / mail)

Information Fournisseurs & Information Grands Comptes  
multi-site (SMS / Mail)



La prévenance Enedis J-3 n'est jouée qu'une seule  
fois en cas de délestage sur plusieurs jours

## J-2

17h : Publication Ecowatt :  
Rouge si délestage  
envisagé (RTE / MTE)

Information des Pouvoirs  
Publics par RTE

Obtention Accusé Réception  
de tous les PHRV  
(appels tél / sms / mail /  
contact physique)

Possible jusqu'à J-1

## J-1

Vers 15h : Communiqué de Presse RTE  
pour confirmation du risque de coupures  
pour J avec carte prévisionnelle des  
départements et publication signal Ecowatt  
rouge pour J



15h : Carte de départements

15h : Plan de délestage (RTE → Enedis)

15h – 17h : Scénarios de délestage &  
analyse d'impacts (Enedis)

16h30 : Conf de presse RTE & Enedis

A partir de 17h (RTE + 2h) : Mise à jour  
des outils de Prévenance



À partir de 17h :  
Communes et adresses

Information des  
Territoires & Pouvoirs Publics

SMS aux PHRV  
(concernés par le délestage)

SMS aux Clients Entreprise  
(concernés par le délestage)

Information Fournisseurs &  
Information Grands Comptes multi-site

Séquence 1 : Plan à 15h – Adresses à partir de 17h

## J

Plan de délestage définitif  
(vers 6h\*)  
\* fonction de la situation temps réel

Activation du délestage tournant  
majoritairement entre 8h et 13h et  
par tranche d'environ 2h

Mise à jour du Plan de délestage  
définitif  
(vers 16h\*)  
\* fonction de la situation temps réel

Activation du délestage tournant  
majoritairement entre 18h et 20h  
et par tranche d'environ 2h

monecowatt.fr outil central de communication

### OUTILS DE PREVENANCE Enedis

- Site coupures-temporaires.enedis.fr via Monécowatt
- SVI pour clients fragiles
- Numéro grand public (non interactif)
- Site Enedis.fr & Enedis à mes côtés

- Prévenance RTE Pouvoirs Publics
- Prévenance ENEDIS Pouvoirs Publics & Clients
- Communication / Information Presse
- Dispositif de Crise
- Actions ACR
- Outils de prévenance

ENEDIS



# Synthèse – passage hiver 22-23

Risque accru mais maîtrisable

Dispositif d'ultime recours pour éviter le black out

Information des clients via [monecowatt.fr](https://monecowatt.fr)

**Merci de votre attention**

---